

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La maison se situe à Dijon, 7 rue Hernoux, dans le Secteur Sauvegardé.

Les plans suivants sont joints

- **Plans et vues anciens de la ville de Dijon**

- **Le vray portraict de la ville de Dijon**, plan « à vol d'oiseau » dressé par Edouard Bredin en 1574. Il a servi à illustrer la *Cosmographie universelle* de Belleforest (1575) et *De l'origine des Bourgongnons* de Saint Julien de Balleure (1581). Ce plan nous montre une perspective de la ville dans son enceinte du XIVème siècle. On identifie au sud le couvent des Cordeliers entouré de terrains cultivés, et un peu plus haut l'église de la Magdeleine. La maison des Maleteste prend place entre les deux, dans la petite rue Magdeleine que l'on peut apercevoir.

- **Plan de l'ancienne et nouvelle ville de Dijon**, réalisé par Lepautre en 1696. Cette vue permet de replacer le tracé du castrum gallo-romain afin de comprendre son orientation par rapport à la maison. On aperçoit encore l'église de la Magdeleine.

- **Plan géométral de la ville de Dijon**, levé en 1759 par le « sieur Mikel, ingénieur géographe du roi, sur l'ordre des états de Bourgogne et de la ville de Dijon ». Cette fois on voit la ville en plan dans une large enceinte fortifiée. On n'aperçoit rien de la maison Maleteste mais on peut identifier en plan les édifices qui l'entourent et leur emprise au sol : le collège des Jésuites, l'église de la Magdeleine et le Palais de Justice.

- **Plans cadastraux de la ville de Dijon**

- **Atlas cadastral napoléonien, vers 1812-1830.** L'élaboration du cadastre napoléonien débute en 1812 à Dijon. L'hôtel Maleteste, situé rue derrière la Magdeleine, appartient à la section R et correspond à la parcelle 382. Ses dépendances donnant sur la rue du Petit Potet sont les parcelles 380 et 381. Le plan ne figure pas les espaces bâtis.

- **Plan cadastral du XXème siècle, antérieur à 1980.** Les références cadastrales de la maison ont changé, celle-ci correspond désormais à la parcelle BP 111. Cette fois les espaces bâtis sont mis en évidence par rapport aux rues ou aux cours et sont désignés par des hachures. Des petites flèches permettent de rattacher chaque bâtiment à sa parcelle. Les numéros de rue apparaissent également.

- **Plan cadastral actuel, informatisé, 2005.** Peu de modifications. Les bâtiments sont en grisés. Les flèches de rattachement n'apparaissent plus. La parcelle est identique.

En vertu du plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé par décret le 08-02-1990, les pavés de la grande cour, d'un blanc calcaire éclatant de même que le jardin surélevé sont "espaces soumis à protection particulière."

En vertu du même plan, l'immeuble 7 rue Hernoux et 5 rue du Petit potet est dans son intégralité (sauf le bâtiment C et la remise aux calèches, construits par Lorin au XIXe) "immeuble à conserver dont la démolition, l'enlèvement, l'altération sont interdits ainsi que la modification sauf si elle contribue à restituer l'aspect d'origine. »

- **Plans particuliers, plans de masse**

- **Plan architectural de Dijon, réalisé par Roger Gauchat, 1965** (conservé à la Bibliothèque Municipale). Il s'agit d'un document extrêmement précieux pour la ville de Dijon et son patrimoine. L'auteur présente un plan de type cadastral montrant l'étendue des parcelles et l'emprise des bâtiments. Mais il ajoute à ce plan un code de couleur qui, pour chaque édifice, renvoie à une datation. Gauchat a élaboré cette datation à partir d'une étude stylistique mais aussi de recherches dans les archives (permis de construire, alignement). Ainsi, selon Gauchat, l'hôtel Maleteste aurait été construit entre 1680 et 1730 (couleur indigo), la façade entre 1730 et 1770 (couleur turquoise), la partie orientale daterait du XVIème siècle (couleur marron). Dans un autre plan plus détaillé du quartier, Gauchat ajoute des annotations à l'hôtel Maleteste, qui viennent préciser la datation. On peut lire : « ouverture modifiée 1747 » et « Morizot ? vers 1711-1725 ? ».

- **Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Secteur Sauvegardé**, émanant de l'Agence Intercommunale d'Urbanisme du district de l'Agglomération Dijonnaise, 1990. Plan réalisé après la création du Secteur Sauvegardé, qui figure chaque immeuble avec la protection dont il bénéficie. L'hôtel Maleteste apparaît en hachuré. Il doit donc être préservé de toute démolition ou modification. Le jardin et la cour sont également soumis à une protection. En revanche, ce plan présente une erreur au niveau d'un bâtiment situé dans la cour, qui est montré débordant alors qu'il est aligné en réalité.

- **Plan détaillé de la maison** établi par Monsieur Louis Ruther, architecte à Dijon, 1977. Il fut réalisé à la demande de Madame Jean Blagny et figure l'ensemble de la maison sur ses quatre niveaux, du sous-sol au deuxième étage. On peut ainsi voir clairement le passage du castrum dans la maison, surtout dans les caves, sous forme d'un mur épais.